

DU PEUPLE

BOURGOGNE

La Croix et la Charrue ont fait la France

Dimanche 27 octobre 1918

La grippe espagnole n'épargne pas la Côte d'Or...

"LE BIEN DU PEUPLE de Bourgogne" hebdomadaire paysan et catholique sous la devise

"Le Croix et la Charrue ont fait la France" informe ses lecteurs

ON REMARQUERA DANS LES CONSEILS D'HYGIÈNE DISPENSÉS, NOMBRE DE PRÉCAUTIONS TOUJOURS VALIDES.

C.S.

Diffusion Chantecler mars 2020

Office départemental des Pupilles de la Nation

L'Office départemental des Pupilles de la Nation de la Côte-d'Or a, dans sa séance du 12 octobre 1918, nommé les correspondants communaux, qui composeront les sections cantonales. Prochainement, il sera procédé à l'installation de ces sections. L'Office disposera dès lors d'un représentant au moins dans chaque commune et sera en mesure de se renseigner exactement sur la situation et les besoins des pupilles et d'exercer sur chacun d'eux son bienfaisant patronage.

A partir du mois de novembre prochain, c'est l'Office qui viendra directement en aide aux orphelins de la guerre domiciliés dans le département.

Il est, en conséquence, nécessaire que les œuvres, syndicats, associations, etc., qui s'intéressent à des pupilles et les secourent à l'aide des subventions de l'Etat (Comité de la rue Bonaparte, Office départemental, etc.) fassent parvenir sans retard, si ce n'est déjà fait, au Secrétaire général de l'Office, rue Docteur-Chaussier, 6, à Dijon, la liste des orphelins qu'ils patronnent. Ils devront fournir sur chaque enfant les renseignements suivants : nom et prénom, date et lieu de naissance ; date du décès du père ou du soutien habituel ; domicile de l'enfant, adresse de la mère, ou, à défaut, du tuteur ou de la personne, de l'établissement qui a la garde de l'enfant. Tout retard dans l'envoi de ces renseignements peut avoir pour effet la suppression momentanée des secours aux orphelins.

Il importe de remarquer que l'adoption d'un enfant comme pupille de la Nation n'entraîne pas forcément l'attribution d'un secours. La personne ou le groupement qui a la charge de l'enfant, s'il désire obtenir une aide de l'Office (secours en argent, placement de l'enfant, etc.), doit envoyer une demande en

MESURES

à prendre pour combattre

LA GRIPPE

et éviter sa propagation

La grippe régnant dans le département de la Côte-d'Or, il importe que les habitants prennent toutes les précautions qui peuvent l'empêcher de se propager.

La grippe, appelée aussi influenza et improprement grippe espagnole, est une maladie des plus contagieuses. Ses complications causent une mortalité considérable, si elle n'est pas soignée à temps.

Symptômes de la maladie. — Variables avec chaque cas, ils permettent cependant de distinguer trois formes principales de grippe :

1. Forme la plus commune : En général, début brusque, rhume de cerveau, mal de gorge, mal de tête, courbature, malaise général, fièvre. Après 2 à 4 jours, toux fréquente ;

2. Forme pulmonaire : Mêmes signes que la précédente, mais en outre, hémoptyses pulmonaires : pneumonies et broncho-pneumonies. Cette forme, de beaucoup la plus grave, est observée la plupart du temps chez les personnes qui, grippées, avaient continué à se livrer à leurs occupations habituelles, ou les avaient reprises encore souffrantes en s'exposant au froid ;

3. Forme gastro-intestinale : Caractérisée par des troubles du tube digestif, vomissements, diarrhée, etc.

Durée de la maladie : 2 à 10 jours.

Prophylaxie de la maladie. — La grippe se transmet directement du malade à l'individu sain par l'intermédiaire du mucus nasal et des particules de salive projetées en toussant, ou en parlant, ou encore par les mains souillées de salive.

On doit donc éviter, quand il n'y a pas nécessité, le contact avec les personnes malades.

Il faut, par conséquent, autant que possible, isoler celles-ci dès le début de leur maladie. L'isolement sera réalisé suivant la disposition des logements. S'il y a plusieurs pièces, on choisit celle qui n'est pas commandée par les autres et on isole le grippé. S'il n'y a qu'une chambre à coucher, on isole le lit du malade avec des paravents ou des draps tendus sur des cordes.

L'agent de contagion ne se propageant guère à distance, il n'y aura à désinfecter que les objets à proximité du malade et à son usage.

Les soins de propreté corporelle, notamment ceux concernant la bouche, les dents et les mains, s'imposent encore plus qu'en temps ordinaire.

Conseils aux familles. — Dès le premier malaise, le grippé sera couché dans une chambre chaude, où il sera isolé si possible. En attendant la visite du médecin, il se gargarisera trois fois par jour avec un gargarisme boraté (borate de sodium : 5 gr., eau bouillie : 200 fr.) et recevra des instillations nasales d'huile goménolée (huile stérilisée : 100 c. c. ; goménol : 10 gr.) ou d'huile résorcinée (huile stérilisée : 100 c. c. ; résorcine : 2 gr.). On fera ces instillations en renversant en arrière la tête du malade et en versant dans chaque narine avec une cuillère à café quelques gouttes d'huile antiseptique.

Les crachats transmettent la contagion. Ils sont éminemment dangereux. Il faut les recevoir dans des récipients stérilisables et il faut se laver les mains toutes les fois qu'on a touché un mouchoir ou un crachoir souillés.

Tout le linge du malade devra être désinfecté par l'eau bouillante ou la lessive. Les mouchoirs, dès qu'ils ne serviront plus au malade, seront plongés dans une solution antiseptique (eau : 1 litre ; extrait de Javel : 2 cuillerées à soupe).

Près de Sissonne, la ligne de fortifications de l'ennemi a été enlevée sur un front de 5 kilomètres.

La Flandre occidentale est entièrement libérée. Les Français occupent Thielt. C'est une avance de 50 kilomètres sur un front de 60.

20 octobre

Les armées alliées avancent vers Gand. Les Anglais arrivent aux portes de Tournaï. Les Français ont fait une importante progression à l'est de Vouziers. Tirs d'artillerie lourde sur le front américain, sur les rives de la Meuse.

21 octobre

Les armées alliées progressent sur tout le front. La bataille a été acharnée à l'est de Vouziers.

Les Anglais ont fait hier plus de 3.000 prisonniers. Les Allemands se fortifient derrière l'Escaut. Les Anglais sont à moins de deux milles de Valenciennes et ils tiennent la rive gauche de l'Escaut.

Les Belges ont capturé le gros canon de 360 qui tirait sur Dunkerque. Il n'est pas endommagé. Ils arrivent à la rive gauche de l'Escaut.

22 octobre

Les Anglais sont entrés à Valenciennes. Nos troupes progressent sur le front de la Serre.

Sur les deux rives de la Meuse, la lutte d'artillerie est très violente.

23 octobre

Dans les combats des 17 et 18 octobre, les Français ont pris 81 canons, 700 mitrailleuses et une centaine de mortiers de tranchées.

Dans la journée du 23, la lutte a été vive entre l'Oise et la Serre. Nos troupes ont brisé la résistance de l'ennemi et continuent à progresser. Près de Vouziers, de violentes attaques de l'ennemi ont été repoussées.

Les Anglais ont progressé sur tout le front de plus de 3 milles. Nombreux sont les villages délivrés. Ils ont fait des milliers de prisonniers et pris de nombreux canons.

FRONT ITALIEN

Rien d'important sur le front italien.

DANS LES BALKANS

Les troupes françaises ont atteint le Danube dans la région de Vidin. Un monitor ennemi a été coulé. Les Alliés, en traversant le Danube, se trouvent en communication avec la Roumanie.

Plus à l'ouest, les armées des Alliés, refoulant l'ennemi, sont entrées sur le territoire du Montenegro.



POIGNÉE DE NOUVELLES

Les Allemands ont promis au pape de ne pas faire de dévastations non militaires ; au cardinal Mercier de rendre la liberté aux Belges déportés. La peur est le commencement de la sagesse. Le gouvernement français les a menacés de représailles. Maintenant qu'ils se sentent battus, ils comprennent la gravité de leurs crimes.

— La Bohême a désormais un gouvernement siégeant à Paris. Les Tchèques ont proclamé leur indépendance.

— Le Danemark, qui fut, en 1864, dévoté par l'Allemagne, soulève la question du Schleswig.

— La Hollande et la France communiqueront ensemble par terre.

— Dans les cercles politiques allemands, on considère que l'arrivée des armées alliées dans la région de l'Escaut va soulever à brève échéance le grave problème des droits souverains que la Hollande s'est arrogé dans l'embouchure de ce fleuve.

Le 4 août 1914, la Hollande, se proclamant seule souveraine de cette embouchure, fit fermer à la navigation de guerre, empêchant ainsi les flottes alliées

LA GUERRE